

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

08 DEC 2020

Moroni, le

N° - 20-536 /PR

Le Président



LETTRES DE RATIFICATION

« Nous, AZALI Assoumani, Président de l'Union des Comores.

Ayant vu et examiné le traité de Marrakech visant à faciliter l'Accès des Aveugles, des déficients visuels et des Personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiques ;

Ayant approuvé et approuvons en toutes et chacune de ses parties, en vertu des dispositions qui y sont contenues et conformément à la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée.

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé et promettons qu'elle sera inviolablement observé.

En foi de quoi, Nous avons donné les présentes, revêtues du sceau de l'Etat ».



AZALI Assoumani